

C'est nouveau

Les gros chiens peuvent prendre le métro. Jusqu'ici seulement autorisés dans le RER, les chiens qui ne rentrent pas dans une boîte ou ne

sont pas des guides d'aveugles, sont désormais autorisés dans le métro, à condition d'être muselés et tenus en laisse. Par ailleurs, le propriétaire doit, pour son chien, être en possession d'un ticket (à tarif réduit). Les animaux voyagent gratuitement dans les autres cas.



LP/THOMAS POUPEAU